

Attention au plagiat

Google, encyclopédies en ligne... en quelques clics, vous pouvez trouver de quoi nourrir votre pensée. Cette fouille est parfois interdite (travail de réflexion personnelle), parfois encouragée (travaux dits de recherche, comme le mémoire de master). Mais il est interdit de copier-coller du texte et de faire croire que vous en êtes l'auteur. Vous devez indiquer l'origine de la citation.

Définition

Plagier, ce peut être :

- * prendre le travail de quelqu'un d'autre, et le présenter comme sien.
- * copier-coller des images, du texte... et ne pas dire d'où il provient.
- * reformuler l'idée d'un auteur, et faire croire qu'on l'a eue soi-même.

Le plagiat, ou contrefaçon, est totalement interdit

Toute édition d'écrits, de composition musicale, de dessin, de peinture ou de toute autre production, imprimée ou gravée en entier ou en partie, au mépris des lois et règlements relatifs à la propriété des auteurs, est une contrefaçon et **toute contrefaçon est un délit** (Article L335-2 al. 1 du Code de la Propriété intellectuelle).

Pour lutter contre le plagiat et faciliter sa détection, UBM s'est dotée d'un logiciel multi-langues qui compare vos copies et travaux à une immense base de données qui inclut les oeuvres référencées en bibliothèques et les contenus Internet.

Quelques conseils

Indiquez toujours vos sources

Si vous copiez-collez un texte, même bref, vous devez le mettre entre guillemets. Vous devez ensuite préciser votre source, entre parenthèses ou à l'aide d'une note de bas de page. Voici un exemple :

Le plagiat est « l'acte de quelqu'un qui, dans le domaine artistique ou littéraire, donne pour sien ce qu'il a pris à l'œuvre d'un autre »[1], et il est puni par la loi.

[1] Source : <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/plagiat/61301> (dernière consultation le 28/02/2013)

Utilisez des sources fiables

En tant qu'étudiant à UBM, vous avez accès gratuitement à l'encyclopédie Universalis. Vous pouvez la consulter depuis le site étu, rubrique [Infos pratiques # documentation # ressources](#)

numériques. Vous y trouverez également Factiva (catalogue d'articles de presse), tous les *Que sais-je* en ligne, et bien plus encore.